



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2022_9_8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ORADOUR**

Date de la convocation :
8 septembre 2022

Date d'affichage :
8 septembre 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 9
- Présents : 8
- Procuration : 1
- Votants : 9

Nombre de conseillers

- Pour : 9
- Contre :
- Abstention :

OBJET : Intégration bien vacant

Séance du 15 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 15/09, à 18h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MAUFRAS Angélique, M. SICARD Éric. M. SYLVESTRE Erwan. M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) : Mme MONTOUX Carole,

Absents :

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Le Maire informe l'assemblée,

Le Maire, Didier LAVERGNE, rappelle aux membres du conseil municipal qu'en mars 2021, la Préfecture avait indiqué dans son arrêté fixant la liste des biens susceptibles d'être présumés sans maître des communes du département de la Charente que la parcelle AH 276 était présumé « bien vacant sans maître ».

Après publication de l'arrêté pendant une durée de six mois consécutifs, aucun propriétaire n'a été identifié ou ne s'est fait connaître.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Souhaite intégrer ce bien dans le domaine communal.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Didier LAVERGNE

